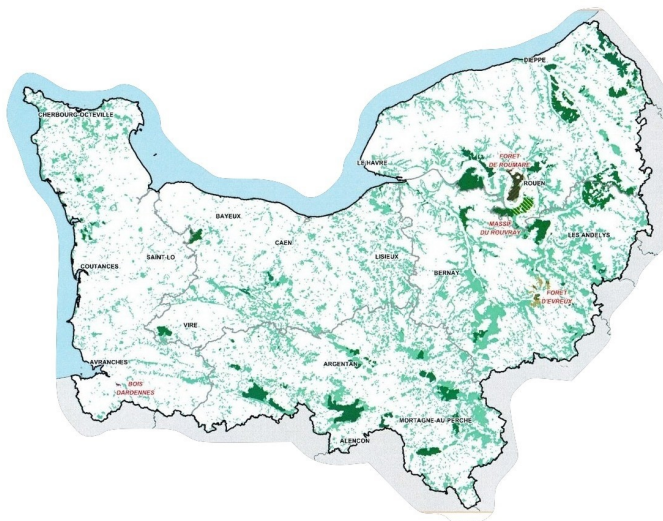


La forêt normande en chiffres



Une forêt très présente en Normandie :

14 % du territoire
500 000 hectares
75 % privée / 25 % publique
85 % de feuillus
Une forêt multifonctionnelle

Une filière importante : **plus de 22 000 emplois régionaux**
6^{ème} région en termes de poids dans l'emploi salarié
Une filière forte et diversifiée : tous les maillons de la filière présents

Pour nous contacter

Union Régionale des Collectivités Forestières de Normandie

Siège social : Mairie de Vatteville-la-Rue
76940 VATTEVILLE LA RUE

Adresse de correspondance : 1, rue des Côtes
76520 MONTMAIN

Mail : normandie@communesforestieres.org

Laure FERRIER, Directrice
laure.ferrier@communesforestieres.org
06 17 96 38 80

Jérémy TRUBERT, Chargé de mission
jeremie.trubert@communesforestieres.org
06 62 30 36 78



UNION RÉGIONALE DES COLLECTIVITÉS FORESTIÈRES DE NORMANDIE



Vos raisons d'adhérer

Vous êtes propriétaires de forêts ?

Nous accompagnons les élus et veillons à ce que leurs objectifs d'intérêt général soient bien respectés par l'Office national des forêts dans la gestion des espaces forestiers.

Vous avez de la forêt domaniale sur votre territoire ?

Nous aidons à la mise en place de démarches concertées avec l'Office national des forêts pour favoriser les échanges et la prise en compte des attentes des élus.

Vous êtes concernés par l'élaboration d'outils de planification (PLU, PCAET, SCOT...) ?

Nous vous accompagnons pour prendre en compte et valoriser la forêt et le bois dans ces documents d'aménagement et d'orientation.

Vous souhaitez valoriser la forêt et/ou utiliser du bois local dans vos projets publics ?

Nous apportons notre expertise dans vos projets grâce à des outils méthodologiques et vous accompagnons de l'idée jusqu'à la réalisation.

Vous êtes intéressés par la mise en valeur des espaces forestiers et des savoir-faire locaux ?

Le Conseil d'administration

CHARRON Jacques
Président,
Maire de Vatteville la Rue (76)

NOURRY Jean-Pierre
Vice-président,
Maire délégué de Noues de Sienne (14)

CHARLIER François
Vice-président,
Vice-président de l'Agglomération
Seine-Eure (27)

CORBIERE Julien
Vice-président,
Maire de Champsecret (61)

LANGLOIS Hugo
Secrétaire,
Elu du Bureau de la Métropole Rouen
Normandie (76)

LEVILLAIN Gérard
Trésorier,
Adjoint au maire de Canteleu (76)

COLLEONY Jean-Marie
Adjoint au maire de La Londe (76)

DUFOUR René
Maire des Damps (27)

GILLES Pierrick
Maire du Mesnil-Jourdain (27)

LEMOINE Gérard
Maire de Saint Nicolas des Bois (61)

SUZANNE Guy
Maire délégué de Belforêt en Perche (61)

WURCKER Guy
Adjoint au maire de Canteleu (76)

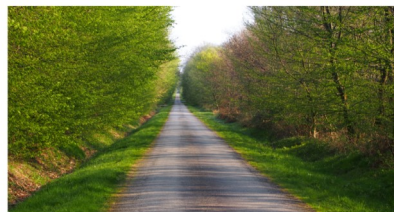


Un réseau au service des élus

Depuis plus de 80 ans, **le réseau des Communes et Collectivités forestières accompagne les élus et œuvre** du niveau local jusqu'au niveau national, **pour valoriser les territoires forestiers** et placer la forêt et le bois au cœur du développement local.

En 2017, à l'initiative d'élus des cinq départements normands, l'Union Régionale des Collectivités Forestières de Normandie a été créée.

Notre association regroupe des collectivités normandes propriétaires ou non de forêts. Elle constitue une force pour faire valoir les préoccupations et les volontés des élus.



Nos missions

Représenter et défendre les intérêts des collectivités forestières

Une force pour faire valoir vos préoccupations d'élus locaux, garants de l'intérêt général

Accompagner les collectivités dans la conduite de leurs projets liés à la forêt et au bois

Une expertise technique connue et reconnue

Informier et former les élus sur les thématiques forestières

Un conseil éclairé : voirie et transport du bois, biodiversité, loisirs en forêt, bois énergie et chaufferies collectives, construction bois...

L'interlocuteur privilégié des élus normands pour toutes les questions liées à la forêt, à la filière et à l'utilisation du bois.

Le barème de cotisations

Communes

Adhésion d'une commune de moins de 500 habitants	100 €
de 500 à 3 000 habitants	200 €
de 3 001 à 20 000 habitants	500 €
de 20 001 à 50 000 habitants	1 000 €
de plus de 50 000 habitants	1 500 €

EPCI

Adhésion d'une collectivité de moins de 50 000 habitants	500 €
de 50 001 à 100 000 habitants	1 500 €
de 100 001 à 500 000 habitants	3 000 €
de plus de 500 000 habitants	4 000 €

Autres collectivités

Adhésion de la Région	5 000 €
Adhésion d'un département	2 000 €
Adhésion d'un PNR	300 €

Groupements et syndicats forestiers publics

Adhésion d'un GSF, GF, Syndicat intercommunal	100 €
---	-------